

Discours d'ouverture du Congrès de la Culture romande, prononcé le vendredi 11 octobre 2019 à Pully, par Pierre Alain et Claude Prélo.

Pierre: Mesdames, Messieurs, représentants des médias, auditeurs, téléspectateurs ici présents, camarades créateurs culturels et artistiques de nos régions, bonsoir!

Claude: Bonsoir chers amis, merci d'être là! Culturellement, nous représentons maintenant, en quelque sorte, les peuples de la Suisse romande. Nous tenons tout d'abord à remercier les médias, radios, télévisions, (radios surtout), pour les progrès réalisés, ces derniers temps, dans l'intérêt de notre culture romande, mais beaucoup reste à faire. Plusieurs organismes de communication de Suisse sont devenus des états dans l'État, qui n'obéissent plus qu'à leurs propres lois et se sont, de ce fait, rendu indépendants de toute autre législation. Il convient maintenant de mettre fin au règne de ce que beaucoup d'artistes nomment l'arbitraire. Qui est créateur culturel et qui est créateur culturel prioritaire? Car c'est justement l'absence de cette définition qui constitue depuis trop longtemps le noeud du problème. La qualité d'artiste ou d'écrivain, par exemple, ne devrait plus être liée à la fortune, à la notoriété familiale ou aux relations. Nous demandons l'égalité des chances. Vous entendez dire beaucoup de choses sur notre culture, notre chanson: parlons-en! La chanson romande demande justice. Toute la culture romande demande justice. Toute la Suisse romande est concernée par la redevance; alors pourquoi pas toute la culture romande? Je pose la question. Et pourquoi tant de chansons anglophones pour si peu de plurilinguisme suisse? Qui en Suisse pourrait s'opposer à la légitimité culturelle?

Pierre: Comment décider du choix de toute programmation sans se référer aux désirs du public, des auditeurs et téléspectateurs, mais aussi au goût et aux intérêts des créateurs (auteurs, compositeurs et interprètes) de notre pays. Si de tels arguments ne peuvent être pris en considération par les dirigeants de nos radios et télévisions, nous demandons la création rapide d'une radio véritablement helvétique inter-cantonale consacrée exclusivement aux cultures suisses (dans les quatre langues de notre pays).

Des programmes d'origine locale composés du cru de toutes nos contrées. L'émetteur romand, par exemple, traiterai d'abord de culture, littérature, chanson, poésie, musique et informations, en français, réservant quelques tranches horaires aux particularismes des cantons suisses non romands, en traduisant en français l'allemand, l'italien et le romanche. Et réciproquement. Les radios "nationales" (rattachées à l'ancien système) conserveraient alors leurs programmes actuels. On ne leur demanderait plus rien.

Claude: L'accès à l'antenne de cette nouvelle Chaîne culturelle suisse permettrait d'assurer la pérennité de notre pays à travers la culture et l'art de chacune de nos régions, mais aussi de les rapprocher. Folklore, chanson, poésie,

littérature, art pictural, même, toute la culture helvétique sans exception devrait trouver sa place dans ces programmes. Sans exclure le multiculturalisme, les textes et les compositions suisses seraient prioritaires. Prioritaires aussi "nos" interprètes à condition de s'exprimer dans le répertoire légitime de nos régions et dans l'une de nos quatre langues. L'accès à l'antenne de cette chaîne culturelle serait accordé aux créateurs suisses selon des critères reconnus et approuvés par les auditeurs en tenant compte de l'amplitude de l'oeuvre des artistes (nombre de chansons créées, de poèmes ou d'écrits publiés). Et non de la notoriété...

Pierre: « On donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a ». Ce passage de l'Évangile selon saint Matthieu est à l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui "L'effet Matthieu". L'appliquant à la renommée, en s'appuyant sur des constatations de l'éminent professeur de psychologie de l'éducation Francis Danvers, l'essayiste Amanda Castillo nous explique à travers un bel article paru en septembre dernier dans le journal "Le Temps" que "dire à chacun sa place selon son mérite", c'est "faire de chacun un être désincarné et suggérer que la réussite ne dépend que de ses qualités intrinsèques". Cet article nous rappelle et déplore que "l'un des moyens de déterminer ce qui est bien est de découvrir ce que d'autres pensent être bien". La fréquence des passages d'une chanson sur les ondes finit par nous persuader qu'elle est meilleure que celles qu'on ne diffuse pas, ou si peu que les auditeurs ne peuvent même pas prendre le temps de la découvrir et encore moins de l'apprécier. La renommée de l'interprète, l'approbation des médias et même leurs mauvaises critiques donnent de la notoriété à celle ou celui dont on parle.

Claude: Vous avez peut-être remarqué que nous soutenons inconsciemment ce qui est soutenu, ce qui est régulièrement programmé. Plus nous entendons une chanson, plus elle nous entre dans la tête. Plus nous entendons une voix, plus nous nous y faisons. Plus nous suivons un concurrent qui gagne, plus nous l'admirons. Que les dés soient pipés ou non, nous nous laissons influencer par la tendance. Tendance et tendancieux sont souvent plus proches qu'il n'y paraît...

Pierre: Comment décider de toute programmation sur nos ondes (émissions ou playlists) sans consulter les auteurs, compositeurs et interprètes de notre pays? Pourquoi ne pas créer des réunions entre nos programmeurs et nos artistes? Un autre phénomène persécute les artistes de chez nous: l'absence de critiques romands dans nos concerts. Les journalistes ne se déplacent plus que pour encenser des artistes français voire des québécois, qui n'ont pas besoin de cela. Au Canada, l'ensemble des francophones représente quelque 20 % de la population. En Suisse, plus de 24% . Pourtant, combien d'artistes suisses romands sont-ils "connus" chez nous comparativement aux artistes québécois, "vedettes" dans leur pays, et souvent adulés aussi en Suisse et en France?

Claude: Nos émissions de télévision ne devraient-elles pas incorporer plus d'auteurs, de compositeurs et d'interprètes suisses francophones dans les émissions culturelles de Suisse romande, mais aussi de Suisse allemande,

italienne et romanche? Faisons-nous vraiment le nécessaire pour mettre en valeur nos talents ici et ailleurs ? Nous pourrions aussi produire et financer ensemble des émissions réunissant les artistes de plusieurs pays plutôt que de nous cantonner aux stations de radio et scénettes romandes qui, en plus, privilégient souvent tout ce qui ne vient pas de chez nous.

Des associations canadiennes francophones, en partie gouvernementales, protègent leurs artistes beaucoup mieux que les nôtres. Qui se soucie du sort de nos auteurs, compositeurs et interprètes plongés dans le dénuement?

Il n'est pas dans nos intentions d'imputer les responsables de nos institutions, mais de pointer les raisons pour lesquelles nos auteurs, compositeurs et interprètes galèrent à ce point dans notre pays. Établir un état des lieux de la situation par cette rencontre et d'autres, entre artistes, programmeurs, diffuseurs, producteurs, journalistes et public, pour tenter d'éclairer notre lanterne et d'améliorer les choses. Ensemble. Paisiblement. Harmonieusement.

Pierre: Un autre point très important reste à souligner. Comment rétribuer correctement les auteurs compositeurs suisses dont les oeuvres sont diffusées en ligne, sous l'égide des GAFAs, qui rechignent déjà à payer leurs taxes fiscales. Le 5 mars 1988, dès 20 heures, salle 3 du Centre International de Conférence à Genève, j'avais livré un patchwork d'idées inventives parmi lesquelles celle de la création d'un système de sons et d'images animées, titre par titre, diffusant musiques, films ou informations, à partir de banques de données, au choix des utilisateurs, ces derniers versant une juste redevance à un centre émetteur chargé de rétribuer les auteurs, les interprètes, les producteurs des oeuvres vues ou écoutées. J'avais prénommé mon projet systémique "Interligere"...

Claude: Excuse-moi de t'interrompre, Pierre Alain. Je dois relever que j'étais dans la salle et qu'à cette époque "Internet" n'existait pas. Pierre Alain, tu étais vraiment un précurseur!

Pierre: Merci, Claude Prélo. C'est aux droits d'auteurs que je veux en venir. Il y a quelques semaines, nous avons consulté l'Office fédéral de la Culture à propos de ces droits misérables émanant des plateformes diverses. Cet Office nous a renvoyés aimablement à l'Institut fédéral de la Propriété Intellectuelle, d'accord avec nous que nos droits d'auteurs venant de la musique en ligne sont insuffisants, mais nous a indiqué que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle s'occupait de ce problème. Et quand nous nous sommes adressés à l'OMPI à ce même propos, il nous a gentiment été répondu:

"Nous vous remercions de nous avoir contactés et de votre invitation à votre évènement. Nous ne pourrions malheureusement pas envoyer un représentant, d'une part pour des raisons de timing et d'autre part pour des raisons de mandat. Notre rôle dans le domaine du droit d'auteur consiste à aider les gouvernements à élaborer des lois et des normes de propriété intellectuelle et à offrir un forum de discussion pour nos états membres. Nous vous remercions de votre compréhension. Cordialement."

En d'autres termes, on nous renvoie à la case départ...

Heureusement, le directeur de la SUIISA, Monsieur Vincent Salvadé, a accepté aimablement de venir nous parler, ce soir, des droits d'auteurs, du rôle de la SUIISA à ce propos, sur le plan national et international... Nous recevrons ensuite l'animateur et programmateur d'Option Musique -RTSR-, collaborateur de Madame Karine Vouillamoz, Monsieur Philippe Martin. Nous vous remercions sincèrement, Messieurs, de votre précieuse présence, indispensable à l'équilibre entre les points de vue de chacun. Nous vous offrirons la parole dans quelques instants à tous les deux, si vous le voulez bien.

Claude: Pour conclure notre supplique de petits pions sur le grand échiquier, nous souhaitons que les arguments des uns et des autres nous permettent d'avancer ensemble dans une direction saine et juste, par des discussions franches, positives, ouvertes, respectueuses de chaque locuteur qui aura le désir de s'exprimer ici, maintenant, ou demain ailleurs. Des engagements envers les acteurs culturels de notre pays. Des promesses tenues. Des actes.

Est-il acceptable que nos créateurs, auteurs, compositeurs, interprètes, producteurs et distributeurs ne reçoivent souvent aucune réponse à l'envoi de leurs nouveaux enregistrements aux programmeurs (disque ou autres supports qui ont coûté très cher en argent, en heures de travail, en efforts de toute sorte)?

Pierre: Faut-il créer un syndicat? Garantir un minimum pécuniaire aux artistes de la chanson comme cela existe pour le jazz, l'art lyrique et théâtral, les intermittents? Disposer de canaux permettant aux intéressés de diffuser leurs oeuvres. Une ou deux fois, au moins? De se produire plus régulièrement?

Claude: La discrimination à l'égard de notre culture et de la chanson romande particulièrement reste inexplicable, incompréhensible et, pour tout dire, inadmissible dans l'entendement des créateurs du terroir comme dans celui de nombreux auditeurs et téléspectateurs. L'objet de notre sollicitation n'est autre que la démocratie culturelle qui, 171 ans après la démocratie politique, doit se réaliser, garantissant l'égalité des chances dans tous les domaines artistiques et créatifs de nos contrées. L'âme de la Suisse, la Suisse elle-même risque de disparaître si l'on continue de rejeter sa propre culture pour en importer d'autres. Le système actuel ne peut pas perdurer sous cette forme. Par avance, nous vous remercions de bien vouloir cautionner ce débouché tant attendu qui ferait renaître la production culturelle de notre pays et développerait notre identité artistique dans le but de faire reconnaître et rayonner notre légitime présence à travers le monde. Pour terminer, nous vous remercions d'être présents et vous apportons les salutations du Cercle des Rousseauistes, du Comité directeur de l'Académie helvétique, de l'Académie universelle que Pierre Alain et moi avons créés et que nous dirigeons ensemble. Avec passion. Merci de votre attention.

Pierre: Merci aux artistes qui vont se produire ce soir. À vous public ami, sans lequel n'existeraient ni la culture, ni la chanson. Vive notre pays! Qu'il vive, qu'il bouge, qu'il crée, qu'il chante! Bon appétit, santé à vous toutes, et à nous!

